

1759

MAME BIRAM DIOUF
Economiste d'Entreprise et du Développement
Consultant
Hann Maristes BP 25966 Dakar-Fann
Tel 221 77 370 74 60
mamebiramejuuf@hotmail.com

Etudes de faisabilité des projets retenus dans le cadre du FDEL
Rapport d'étape de mission du consultant
**(Première étape : examen préliminaire et analyse des documents
initiaux de projets)**

Approuvé
[Signature]
Oumar Wane

15 Décembre 2010

Sommaire

I. Analyse du contenu des documents initiaux de projets

II. Recommandations et étapes suivantes

III. Annexes : documents initiaux de projets

I. Analyse du contenu des documents initiaux de projets

A cette étape de la mission, le consultant a d'abord rencontré M. Oumar Wade, coordonateur du Projet PADEL-PNDL pour mieux connaître le contexte d'exécution des missions des MDL ainsi que leur ancrage dans le dispositif général des politiques de décentralisation et de développement local

Ensuite le Consultant a reçu de Mme Dieng Ndèye Khady Cissé, administratrice de la MDL de Kébémér, les documents initiaux de projets sous revue.

A cette étape de l'étude, il s'agit donc essentiellement d'une revue documentaire qui permet au consultant de faire ressortir :

- Les faiblesses et lacunes des documents initiaux de projets
- Les besoins d'informations et d'analyse complémentaires.

1.1. Rappel sur le contenu standard d'une étude de faisabilité

Les trois idées de projets présentées sont, du point de vue de leurs bénéficiaires, des projets à caractère commercial dans lesquels les promoteurs engagent des ressources en vue d'un tirer un profit après ventes des produits sur un marché.

Pour le partenaire MDL/PADEL/PNDL les trois projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme global de développement économique et social et de lutte contre la pauvreté.

Mais les succès futurs ou l'échec des projets sont principalement conditionnés par la capacité des bénéficiaires directs à gérer les projets et à en tirer un surplus économique. L'importance des ces éléments de rentabilité financière et le rôle que joueront donc les données du marché, font qu'au-delà de la fixation des objectifs de développement examinés dans les études d'impact économique et social, il sera important de s'assurer que les études de faisabilité prendront en compte les aspects ci-après :

- études de marché
- études techniques
- analyse organisationnelle et institutionnelle des conditions de mise en œuvre des projets

Analyse de la rentabilité financière

1.2.Examen des documents en rapport avec le contenu standard

Les projets n'ont pas tous les trois des documents de projets au même stade d'élaboration.

Le projet Renforcement de l'unité de transformation des produits céréaliers de l'Union des Associations Féminines de KANDALA (UAFEK) dans la communauté rurale de Thiolom Fall.

Il fait l'objet d'un document initial de projet que nous présentons en annexe. Le document qui comprend deux parties :

1. situation géographique
2. présentation de l'organisation.

C'est dire donc que ce document ne contient pas, dans l'essentiel, les éléments attendus d'un document d'étude de faisabilité.

Dans les prochaines étapes, toutes les informations sur tous les aspects du projet devront être collectées : données d'étude de marché, données d'études techniques, données de coûts financiers des investissements ainsi que d'exploitation, compléments de données de diagnostic institutionnel de l'organisation bénéficiaire.

Relance du projet de sennes tournantes de Lompoul dans la communauté rurale de Kab Gaye.

Le document initial présenté est une fiche synoptique de projet qui présente :

Objectif recherché : Améliorer la production halieutique en quantité et en qualité pour le développement du centre de pêche de Lompoul sur Mer

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❖ Introduire la technique de pêche aux filets tournants à Lompoul sur Mer
- ❖ Attirer de nouveaux investisseurs et accroître le marché des produits halieutiques à Lompoul sur Mer
- ❖ Renforcer le partenariat public privé (producteurs/CR)
- ❖ Accroître les recettes de la communauté rurale ;
Renforcer les capacités des groupements bénéficiaires

Description du projet :

1. Acquisition (au profit des organisations de pêcheurs) d'un nouvel équipement composé de 2 pirogues équipées de moteurs, d'un filet adapté à la technique de pêche basée sur les sennes tournantes et de matériels accessoires tel que des gilets de sauvetage etc.
2. Renforcement de capacité des organisations de pêcheurs

Amélioration de la gestion et de l'entretien des ouvrages.

RESULTATS ATTENDUS

1. De nouveaux emplois sont créés ;
2. La production est améliorée en qualité et en quantité ;
3. Les recettes de la communauté rurale sont accrues grâce aux redevances et taxes sur les équipements ;
4. Les organisations professionnelles sont mieux organisées et participent directement à l'exploitation et à la gestion des équipements à mettre en place ;
5. Le partenariat public privé (producteur/communauté rurale) est renforcé ;
6. La pêche aux filets tournants est de plus en plus pratiquée et de nouveaux investisseurs fréquentent le marché ;
7. La ressource halieutique est mieux préservée.

MODE DE MISE EN ŒUVRE

- Contractualisation pour l'acquisition de pirogues et des filets

- Renforcement des capacités des groupements de pêcheurs bénéficiaires

BUDGET : 40 A 50 MILLIONS

Équipements : 15 000 000
Filet : 13 000 000
Accessoires : 7 000 000
Renforcement de capacités : 5 000 000
Ligne de crédits : 5 000 000

Ce document est manifestement insuffisant et nécessitera des vérifications complémentaires :

- techniques sur la capacité des pêcheurs de la zone à opérer avec la senne tournante et la possibilité de procéder à des débarquements au quai de pêche de Lompoul.
- De couts financiers et de recettes prévisionnelles ;
- De capacités institutionnelles des bénéficiaires.

Projet de transformation artisanale de produits halieutiques de Saré Dao dans la communauté rurale de Thieppe

Ce projet ne fait pour le moment l'objet d'aucun document initial de projet.

Il sera en conséquence nécessaire de concevoir l'entièreté des éléments de faisabilité.

1.3. Conclusions

Les documents de projets tels qu'ils se présentent aujourd'hui nécessitent un travail supplémentaire d'investigation et de validation des hypothèses techniques, économiques, financiers et organisationnelles.

Les documents de projets seront repris selon les étapes ultérieures décrites dans la deuxième partie ci-après.

II. Etapes suivantes en regard des constats ci-dessus sur la qualité des documents initiaux de projets.

L'analyse des documents initiaux a conduit le consultant à concevoir la suite de son travail en deux autres étapes :

Deuxième étape consistant en une visite de terrain pour effectuer les tâches suivantes :

- visite des sites

- rencontre avec les bénéficiaires et collecte d'information sur les capacités organisationnelles et institutionnelles ;

- rencontre avec les services techniques de la pêche et du développement local pour obtenir les compléments de données techniques, économiques et financières.

- rencontre avec les services techniques centraux à Dakar : Pêche et Institut de Technologie Alimentaire (ITA).

Troisième étape qui consistera aussi en une visite de terrain et un travail de rédaction

- recueil des informations complémentaires des services techniques ;

- rencontre avec les Présidents de communautés rurales pour les modalités de prise en charge du financement et du suivi-évaluation ultérieur des projets ;

- validations des choix

- rédaction des versions finales des documents de projets ;

- restitution des documents

III. Annexes : Documents initiaux de projets

1. LOCALISATION

1.1. Situation géographique

Le village de Kandala se trouve dans la communauté rurale de Thiolom Fall, Arrondissement de Sagatta Gueth, Département de Kébémér, Région de Louga, couvre une superficie de 222,7 km². Kandala est distant de 07 km de la Commune de Kébémér et de 25 km de Sagatta Gueth. Le village dispose d'un sol pauvre et lessivé qui est essentiellement de type Dior.

En effet, il dispose des atouts pour les cultures saisonnières (hivernage). Kandala possède un type de climat soudano sahélien avec une saison sèche et une saison des pluies allant de juin à Octobre avec une moyenne pluviométrique variant entre 205 et 300 mm/an. La nappe phréatique se trouve entre 30 et 35 m de profondeur. Les températures peuvent atteindre plus de 40°C à l'ombre entre Avril et Mai.

La végétation du village est composée de : *Balanites aegyptiaca*, *jujuphus*, *amuratania*, *parinari exelca*, *tamarindus indica*, *adansonia digita*, *combrétacées*. Ce tissu végétal est peu dense et menacé. Les raisons de ce processus d'anéantissement sont à trouver notamment dans :

- La dégradation des sols
- Le déboisement abusif
- La forte érosion éolienne
- La perte de la biodiversité
- La sécheresse persistante etc.

1.2. Origine de l'activité

Les activités socio-économiques telles que le maraîchage, l'agriculture et l'Élevage sont les principales activités pratiquées par la population de Kandala. La culture de l'arachide est la principale culture de rente. Les hommes y tiennent l'essentiel de leurs revenus tandis que les femmes font de substantiels revenus avec les produits agricoles et maraîchers transformés.

1.3. Cadre d'intervention

Les femmes de l'U.A.F.E.K. pratiquent différentes sortes de cultures telles que : Arachide-Manioc-Niébé-Maïs-Mil-Sorgho-Sésame. Cette pratique couvre l'ensemble des villages que polarise l'Union, plus particulièrement, chaque ville dispose de son champ et d'une quantité de semence donnée, tandis que l'Union en tant que structure fédérative de l'ensemble des groupements, dispose elle aussi, de son grand champ appelé « champ de l'Union ». Il est important de noter qu'elle a augmenté sa

production en culture de maïs d'une quantité plus importante, depuis l'appel lancé par le Président de la République en 2003. Ainsi même cette année ci, le groupement a pu bénéficier d'un don gouvernemental de 60.000 boutures de manioc, cette culture sera expérimentée dans une surface cultivée de 04 ha.

Par conséquent avec la volonté exprimée du Président de la République les femmes de l'Union accentuent leurs capacités de production et de transformation en emblavant pour le Maïs (15 kg sur 1,6 ha), le Manioc, le Sésame (20 kg sur 03 ha), le Niébé (40 kg sur 10 ha), bref des céréales d'une manière générale pour la constitution d'une bonne banque de matières premières.

Le groupement produit une partie de sa propre matière première. Mais en cas de déficit de stock et pour certaines matières non produites localement, il s'approvisionne surtout dans les marchés de Touba, Darou Mousty, Pire (en manioc) ou de Kébémér pour combler le déficit d'intrants nécessaires à la réalisation de ses produits.

1.4. Existence de structure d'appui aux femmes

Les services techniques du **CERP, SDFDSSN, SDDR, Service des Eaux & Forêts, Service Départemental de l'Elevage**, etc. sont les principales structures d'appui de l'Union. Il faut noter également que l'UAFEK a bénéficié de l'appui d'autres structures telles que :

- **ONG :** CISV, FAO, VISON MONDIALE, USAID, EAU VIVE
- **Projet :** PADMIR P.A.O.A., DISC, BASIC, RADIO BUS
- **Autres:** FADEC NDiambur, Institut Technologie Africain (ITA), AFEPEs Antenne Kébémér

4.3.4. L'encadrement

L'Union bénéficie de l'encadrement des services techniques administratifs (CERP, SDFDSSN, SDDR, Service des Eaux & Forêts, Service Départemental de l'Elevage...) A côté de ces services techniques administratifs on note l'encadrement remarquable des ONG et Projets tels que : PADMIR, FADEC, CISV, FAO, P.A.O.A., VISON MONDIALE, FADEC NDiambur, EAU VIVE, Institut Technologie Africain (ITA), BASIC, DISC, USAID, ces derniers encadrent l'Union en formation, renforcement des capacités, en financement de ses projets et également en gestion.

II. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

2.1. Nom ou raison sociale :

Le Groupement s'appelle « *Union Des Associations Féminine de Kandala (UAFEK)* »

2.2. Adresse :

Village de Kandala, Communauté Rurale de Thiolo Fall, Arrondissement de Sagatta Gueth, Département de Kébémér.

2.3. Date de création : 13 Mai 1993

2.4. Nombre d'adhérentes lors de la création : 680 femmes réparties entre 13 villages

2.5. Nombres d'adhérentes actuelles : 1037 femmes réparties entre 15 villages

Il serait important de noter sur l'aspect organisationnel que toutes les femmes d'un même village s'organisent en Groupement. L'UAFEK assure la structuration fédérative de l'ensemble de ces groupements pour une concertation, une coordination afin de conjuguer leurs efforts pour une amélioration de leur condition de vie (lutter contre la pauvreté) par le renforcement des capacités des membres, la création d'activités génératrices de revenus, l'accès aux services sociaux de base et la préservation de l'environnement conformément aux indications du Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP).

2.7. Statut juridique : Union

2.8. Organigramme : Le bureau de l'Union est composé de :

- Une Présidente
- Une Vice-Présidente
- Une Secrétaire Générale
- Une Secrétaire Générale Adjointe
- Une Trésorière Générale
- Une Trésorière Générale Adjointe

Par ailleurs, pour une harmonisation efficace d'une bonne politique de mise en œuvre de ses activités, l'Union a mis en place plusieurs commissions :

2.9. Organe de gestion de l'Union

1. Commission Transformation Céréales
2. Commission Transformation des Fruits
3. commission Transformation des Légumes
4. Commission Elevage
5. Commission Maraîchage
6. commission Hygiène et Assainissement
7. Commission Vente des Produits transformés
8. Commission Santé
9. Commission Approvisionnement
10. Commission Contrôle de qualité

2.10. Nom, Fonction et Adresse de la personne responsable du dossier dans la structure

Madame Khady LEYE, Présidente de l'UAFEK
Village de Kandala, Communauté Rurale de Thiolo Fall, Arrondissement de Sagatta
Gueth, Département de Kébémér. Tel : 969.15.36./527.18.47

III. Aspect Economique liés à la Production et à la valorisation des cultures

3.1. La Production

3.1.1. Evolution de la production lors de ces dernières années

Année	Type de culture	Superficie	Poids cultivés (semence)	Poids cultivés moyenne/zone
2001		00	00	00
2002		00	00	00
2003	Maïs	1,6 ha	15 kg	9,35 kg
2004	Maïs	1,6 ha	25 kg	15,625 kg
2004	Niébé	10 ha	48 kg	4,5 kg
2004	Sésame	03 ha	40 kg	13,6 kg
2004	Manioc	04 ha	60.000 boutures	15000 boutures/ha
2005				
2006				
2007				

NB : il est important de souligner que le groupement a eu à être confronté au problème du péril acridien qui a eu depuis lors une influence négative sur la production et également sur l'approvisionnement. Puisque la quantité de matières premières à acheter est devenue plus importante.

3.2. Valorisation et utilisation de la production

Année	Produits	Mode d'approvisionnement	Quantité (kg)	Prix pratiqués	Valeur
2001	Maïs	Achat à Touba	2000	125	250.000
2002	Maïs	Achat à Touba	2500	125	300.000
2003	Maïs	Achat à Touba	3000	110	330.000
2004	Maïs	Achat à Touba	1000	110	110.000
2004	Mil	Achat à Touba	3000	150	450.000
2004	Arachide	Achat à Darou Mousty	1600	350	560.000
2004	Sorgho	Achat à Darou Mousty	350	135	47.250
2004	Manioc	Achat à Pire	2250	100	225.000
2005					
2006					
2007					
TOTAL					2.272.250

Remarque : La promotion de la culture du manioc occupe une place importante dans la politique agricole actuelle du Gouvernement. Par conséquent, l'UAFEK a saisi cette opportunité en disposant auprès du Service Départemental du Développement Rural de Kébémér de 60.000 boutures de manioc cultivées sur une surface de 04 ha.

5.2.2. La transformation

Année	Type de sous	Mode de	Quantité	Prix	Valeur
-------	--------------	---------	----------	------	--------

	produits	conditionnement	(kg)	pratiqués FCFA/kg	FCFA
2001	Mouraaké	Sachets plastique	400	1.000	400.000
	Couscous	Sachets plastique	220	500	110.000
	Sanqal	Sachets plastique	100	300	30.000
	Beignet	Sachets plastique	140	650	91.000
	Araw	Sachets plastique	125	400	50.000
	Ndiorni	Sachets plastique	75	400	30.000
	Riz au maïs	Sachets plastique	50	350	17.500
					728.500
2002	Mouraaké	Sachets plastique	500	1.150	575.000
	Couscous	Sachets plastique	400	500	200.000
	Sanqal	Sachets plastique	300	300	90.000
	Beignet	Sachets plastique	200	650	130.000
	Araw	Sachets plastique	200	400	80.000
	Ndiorni	Sachets plastique	100	400	40.000
	Riz au maïs	Sachets plastique	100	350	35.000
					1.150.000
2003	Mouraaké	Sachets plastique	600	1.150	690.000
	Couscous	Sachets plastique	400	500	200.000
	Sanqal	Sachets plastique	300	300	90.000
	Beignet	Sachets plastique	200	650	130.000
	Araw	Sachets plastique	200	400	80.000
	Ndiorni	Sachets plastique	100	400	40.000
	Riz au maïs	Sachets plastique	100	350	35.000
					1.161.500
2004	Mouraaké	Sachets plastique	613	1.250	766.250
	Couscous	Sachets plastique	900	500	450.000
	Sanqal	Sachets plastique	700	300	210.000
	Beignet	Sachets plastique	500	650	325.000
	Araw	Sachets plastique	340	400	136.000
	Ndiorni	Sachets plastique	481	400	192.400
	Riz au maïs	Sachets plastique	310	350	108.500
	Café Touba	Sachets plastique	1015	1.035	1.050.525
	Thiakry	Sachets plastique	200	450	90.000
	Pankette	Sachets plastique	20	500	45.000
	Poudre de fou fou	Sachets plastique	90.000
	Couscous Marocain	Sachets plastique	93	600	55.800
	Couscous Marakis	Sachets plastique	350	600	210.000
	Gomme	Sachets plastique	100	1.100	110.000
	Jus	Sachets plastique	200 litres	1.200	240.000
	Confiture	Pots de verre	100	2.000	200.000
	Ndimbeule Diabotte	Sachets plastique	800	800	64.000
TOTAL					4.343.475

Année	Type de sous produits	Mode de conditionnement	Quantité (kg)	Prix pratiqués FCFA/kg	Valeur FCFA
2005	Mouraaké	Sachets plastique	400	1.000	400.000
	Couscous	Sachets plastique	220	500	110.000
	Sanqal	Sachets plastique	100	300	30.000
	Beignet	Sachets plastique	140	650	91.000
	Araw	Sachets plastique	125	400	50.000
	Ndiorni	Sachets plastique	75	400	30.000
	Riz au maïs	Sachets plastique	50	350	17.500
					728.500
2006	Mouraaké	Sachets plastique	500	1.150	575.000
	Couscous	Sachets plastique	400	500	200.000
	Sanqal	Sachets plastique	300	300	90.000
	Beignet	Sachets plastique	200	650	130.000
	Araw	Sachets plastique	200	400	80.000
	Ndiorni	Sachets plastique	100	400	40.000
	Riz au maïs	Sachets plastique	100	350	35.000
					1.150.000
2007	Mouraaké	Sachets plastique	600	1.150	690.000
	Couscous	Sachets plastique	400	500	200.000
	Sanqal	Sachets plastique	300	300	90.000
	Beignet	Sachets plastique	200	650	130.000
	Araw	Sachets plastique	200	400	80.000
	Ndiorni	Sachets plastique	100	400	40.000
	Riz au maïs	Sachets plastique	100	350	35.000
					1.161.500
TOTAL					4.343.475

5.2.3. Auto consommation

Année	Types de produits	Quantité consommée	Stock de sécurité alimentaire (réserve)
2001	Mil	320	00
	Niébé	320	00
	Arachide	300	00
2002	Mil	450	00
	Niébé	310	00
	Arachide	256	00
2003	Mil	246	00
	Niébé	351	00
	Arachide	542	00
	Maïs	110	00
2004	Mil	255	00
	Niébé	352	00
	Arachide	500	00
	Maïs	500	00
	Manioc	50	00

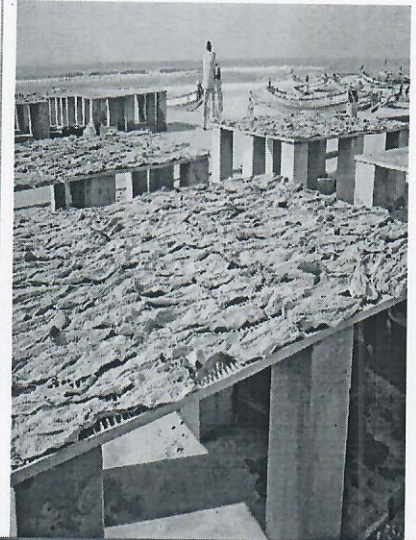
RESSOURCES DE L'ORGANISATION

2.6. Ressources de l'Organisation

- Moyens humains : 76
- Nombre d'emplois permanents : 74
- Nombre d'emplois temporaires : 02
- Bénévolat : 00
- Autres : 00
- Crédit
- Autofinancement
- Fonds propres
- Emprunts (Banque)
- Subventions
- Autres activités génératrices de revenus

FICHE SYNOPTIQUE DE PROJET Coopération du Grand Duché du Luxembourg au Sénégal.

<i>NOM DU PROJET :</i>		<i>CR :</i>
Promotion de la technique de pêche aux filets tournants à Loumpoul sur mer		Kab Gaye (Département de Kébémér)
<i>JUSTIFICATION :</i> La production halieutique actuelle ne permet pas de rentabiliser correctement les infrastructures mises en place		



OBJECTIF RECHERCHE :

Améliorer la production halieutique en quantité et en qualité pour le développement du centre de pêche de Lompoul sur Mer

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- ❖ Introduire la technique de pêche aux filets tournants à Lompoul sur Mer
- ❖ Attirer de nouveaux investisseurs et accroître le marché des produits halieutiques à Lompoul sur Mer
- ❖ Renforcer le partenariat public privé (producteurs/CR)
- ❖ Accroître les recettes de la communauté rurale ;
- ❖ Renforcer les capacités des groupements bénéficiaires

DESCRIPTION DU PROJET :

3. Acquisition (au profit des organisations de pêcheurs) d'un nouvel équipement composé de 2 pirogues équipées de moteurs, d'un filet adapté à la technique de pêche basée sur les sennes tournantes et de matériels accessoires tel que des gilets de sauvetage etc.
4. Renforcement de capacité des organisations de pêcheurs
5. Amélioration de la gestion et de l'entretien des ouvrages

RESULTATS ATTENDUS

8. De nouveaux emplois sont créés ;
9. La production est améliorée en qualité et en quantité ;
10. Les recettes de la communauté rurale sont accrues grâce aux redevances et taxes sur les équipements ;
11. Les organisations professionnelles sont mieux organisées et participent directement à l'exploitation et à la gestion des équipements à mettre en place ;
12. Le partenariat public privé (producteur/communauté rurale) est renforcé ;
13. La pêche aux filets tournants est de plus en plus pratiquée et de nouveaux investisseurs fréquentent le marché ;
14. La ressource halieutique est mieux préservée.

MODE DE MISE EN OEUVRE

- ❖ Contractualisation pour l'acquisition de pirogues et des filets
- ❖ Renforcement des capacités des groupements de pêcheurs bénéficiaires

ACTIVITES :

- ❖ Élaboration d'un dossier de sélection de prestataires pour l'acquisition de 2 pirogues et de filets ;
- ❖ Lancement du dossier d'appel d'offres et sélection d'un prestataire ;
- ❖ Suivi réalisation et réception des travaux
- ❖ Négociation et signature de convention entre élus et usagers du marché pour la gestion et l'exploitation des équipements
- ❖ Élaboration d'un plan de formation et de renforcement des capacités techniques et financières des bénéficiaires directs et des responsables de la structure chargée de la gestion du centre de pêche de Lompoul
- ❖ Déroulement et suivi du plan de formation
- ❖ Suivi et évaluation périodique de la mise en œuvre du projet

ANCRAGE OPERATIONNEL :

- ❖ Maîtrise d'ouvrage : Conseil rural de Kab Gaye
- ❖ Maîtrise d'œuvre : Service départemental et local des pêches/ Équipe PADMIR
- ❖ Bailleur de fonds : Coopération Luxembourgeoise

ZONE D'INTERVENTION :

Région de Louga - Département de Kébémér - Communauté rurale de Kab Gaye

PARTENAIRES CIBLES :

- ❖ CR de Kab Gaye
- ❖ ARD de Louga

BUDGET : 40 A 50 MILLIONS

Équipements : 15 000 000
Filet : 13 000 000
Accessoires : 7 000 000
Renforcement de capacités : 5 000 000
Ligne de crédits : 5 000 000

RESPONSABLE FENU :

Boubacar Fall, chargé de programme FENU/PNUD

RESPONSABLE PROJET :

Oumar WADE, PADMIR